

---

**ASSEMBLEE BOURGEOISIALE**

---

Séance du jeudi 24 avril 2014, à 20h15  
en la salle bourgeoisiale de l'Hôtel de Ville de Romont

---

**Présidence :**

M. Christian Deillon, vice-syndic,  
directeur du dicastère finances/économie

**Présents-es :**

pour la Commune de Romont :

M. Hans Käser, conseiller communal,  
directeur du dicastère domaines/bâtiments/forêts

pour la Bourgeoisie :

22 citoyens et citoyennes actifs-ves bourgeois-es de la Commune de Romont  
sur 252 convoqués-es.

**Excusés-es :**

pour le Conseil communal :

M. Roger Brodard, syndic.

pour la Bourgeoisie :

M. Kevin Madiamba - M. José Cordey - Mme Isabelle Cordey - Mme Lilyam Pittet - M. Didier Pittet - Mme Sandra Krieger - Mme Marie-Rose Dikomo Ohambe - M. Nicolas Schmoutz - M. Edouardo Caucoto Donoso - Mme Hilda Caucoto Donoso - Mme Laure Mussilier - M. Kadir Arslan - Mme Lilliane Cornu.

**Rédacteur :**

M. Yves Bard, secrétaire communal.

**Dactylo :**

Mme Hélène Pittet, secrétaire.

---

## Ouverture de la séance

### Ouverture de la séance

S.2014.04.24 ASSBOU En sa qualité de Président de l'Assemblée bourgeoisiale et en l'absence M. Roger Brodard, syndic, excusé, M. Christian Deillon, vice-syndic, salue les Bourgeoises et Bourgeois de notre Ville et déclare cette assemblée ouverte. Celle-ci a été convoquée selon les dispositions de la LCo, soit par affichage aux piliers publics, publication dans le Feuille officielle, convocation personnelle datée du 31.03.2014 et sonnerie de la cloche no 6 de la Collégiale.

Il poursuit en nommant deux scrutateurs, à savoir M. Jacques Ayer et M. José Sanmartin qui indiquent que **22** personnes sont présentes ce soir sur les 252 convoquées.

M. le Président passe ensuite à l'ordre du jour, qui est le suivant :

### Ordre du jour

S.2014.04.24 ASSBOU

1. Accueil.
2. Procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 5 décembre 2013.
3. Comptes 2013.
4. Proposition d'octroi de la Bourgeoisie d'honneur à M. Michel Buchmann.
5. Divers.

Aucune remarque n'est formulée concernant la convocation et l'ordre du jour. **Cela étant, M. le Président soumet au vote de l'Assemblée ces documents qui sont acceptés à l'unanimité.**

## Examen des objets

### 1. Accueil

S.2014.04.24 ASSBOU M. le Président ayant déjà salué personnellement les participants à cette Assemblée bourgeoisiale, il passe immédiatement au point 2 de l'ordre du jour.

### 2. Procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 05.12.2013

S.2014.04.24 ASSBOU M. le Secrétaire communal donne lecture du procès-verbal de l'assemblée du 05.12.2013.

Ce document ne suscitant aucune remarque, il est soumis au vote de l'Assemblée, **qui l'approuve à l'unanimité.**

### 3. Comptes 2013

S.2014.04.24 ASSBOU M. Christian Deillon, vice-syndic, directeur des finances, apporte quelques commentaires aux comptes 2013.

#### *Comptes des investissements :*

Un seul montant figure dans la colonne "dépenses" du compte des investissements. Il s'agit d'un montant de CHF 73'577.40 prélevé sur le crédit de CHF 81'000.- voté lors de l'Assemblée bourgeoisiale du 23.05.2013.

Pour rappel, ce crédit est destiné à la mise en conformité des locaux loués à la crèche-garderie "Casse-Noisettes". Cette mise en conformité doit répondre tant aux exigences de l'ECAB qu'à celles du SEJ, et ont trait essentiellement à la sécurité, notamment la sécurisation des accès pour prévenir des risques d'enlèvement.

A noter que tout n'a pas été réalisé, puisqu'il reste un portail à installer entre le bâtiment de l'Eglise des Capucins et le bâtiment de la Fleur-de-Lys.

#### *Comptes de fonctionnement*

Au niveau du fonctionnement, c'est un exercice un peu particulier et alarmant, puisqu'au lieu d'un léger bénéfice tel que prévu au budget, il ressort un déficit de CHF 11'909.55, soit le 8.34 % du total des dépenses, sans qu'il n'y ait eu aucun amortissement comptabilisé. Aussi devrions-nous, au niveau communal, envisager soit une baisse drastique des dépenses, soit une hausse du taux d'impôts.

M. le Président passe sans transition à l'examen de détail de comptes, afin de trouver l'explication de ce déficit :

#### • Chapitre 020 - administration générale

L'examen du poste 020.300.0 - frais de la Commission bourgeoisiale - démontre que ce n'est pas la Commission qui a grevé ces comptes, puisque la dépense de ce poste est inférieure au budget, le souper ayant été reporté.

Quant aux autres frais, ils sont conformes au budget.

#### • Chapitre 32 - culture

Le montant de CHF 15'000.- prévu pour la confection d'une brochure touristique décrivant la Collégiale et le Couvent n'est pas encore dépensé, cette brochure étant en cours d'élaboration. L'intégralité du montant a cependant été comptabilisé et figure au passif du bilan, sous la rubrique "Provision".

#### • Chapitre 90 - impôts

Le chapitre est conforme au budget.

#### • Chapitre 94 - immeubles & domaines

La différence par rapport au budget est à chercher dans ce poste. L'entretien des domaines "Rochettes-Dessus" et "Rochettes-Dessous" est nettement plus important que prévu, alors que le revenu locatif de ces domaines est bloqué et ne peut pas être augmenté.

Pour le domaine des "Rochettes-Dessus", des travaux urgents ont dû être entrepris pour l'étanchéité du balcon, l'entretien du boiler et des écuries, pour un total de CHF 2'890.-.

Quant au domaine des "Rochettes-Dessous", de petits travaux courants engendrent une dépense de CHF 3'463.40. Le solde du montant, soit CHF 10'000.-, correspond à la facture de l'architecte pour l'étude de création d'un deuxième appartement dans la ferme. Un montant de CHF 5'000.- avait été prévu au budget 2012, mais cette facture de CHF 10'000.- ne nous est parvenue qu'en 2013.

Les domaines sont un sujet préoccupant pour la Commission bourgeoisiale, qui a pris

une sage décision en bloquant tous les investissements sur ces domaines, au vu des faibles montants de location encaissés.

Les autres postes ne présentent que de faibles différences par rapport aux prévisions. Au final, nous constatons un excédent de dépenses de CHF 11'909.55 par rapport aux recettes.

Le bilan nous dresse l'inventaire des biens et des dettes de la Bourgeoisie. On peut relever ici les réserves latentes que constitue l'évaluation des biens immobiliers aux valeurs indiquées.

La fortune est portée en diminution du montant de la perte de l'exercice 2013, et se monte, au 31.12.2013, à CHF 1'188'665.13.

M. Yves Bard, secrétaire communal, donne ensuite lecture du rapport de l'Organe de révision MCM Conseil Global SA (*cf annexe 1*) recommandant d'approuver les comptes annuels 2013.

Suite à cette présentation des comptes 2013, M. Nicolas Grand constate, au passif du bilan, dans les dettes, qu'il n'est pas fait mention des noms des banques ayant effectué les avances à terme (prêts). Il demande donc s'il existe des dispositions particulières imposant la confidentialité de telles informations. M. le Président précise que tel n'est pas le cas et qu'à l'avenir, le nom des établissements bancaires sera spécifié.

La parole n'étant plus demandée, **M. le Président soumet les comptes 2013 au vote de l'Assemblée qui les approuve à l'unanimité.**

#### 4. Proposition d'octroi de la Bourgeoisie d'honneur à M. Michel Buchmann

S.2014.04.24 ASSBOU M. le Président explique que la Bourgeoisie d'honneur est un titre accordé à certaines personnalités qui, par leur aura, ont joué un rôle d'ambassadeur des valeurs de notre ville. Rappelons que la Bourgeoisie d'honneur est un titre purement honorifique, sans effet d'état civil, ni droits et charges pour le bénéficiaire, à l'endroit de la Ville de Romont et ni, à l'inverse, pour la Ville à l'endroit de la personne honorée. A ce jour et depuis 1963, seul 10 personnes ont obtenu cette reconnaissance. Il s'agit de :

1. M. Edouard Borel - 1963 - industriel, Electroverre Romont SA;
2. M. Octave Oberson - 1964 - chanoine - musicien - chansonnier;
3. M. Louis Page - 1977 - historien et écrivain - fondateur du Musée du Vitrail - ancien professeur de l'Ecole secondaire;
4. M. Fernand Angéloz - 1984 - industriel dans le domaine du textile;
5. M. Marcel Zbinden - 1984 - industriel - Tetra Pak;
6. M. Pierre Fasel - 1994 - docteur - fondateur du Musée du Vitrail - conservateur du Musée de 1981 à 1989;
7. M. Gérard Pfulg - 1994 - chanoine - historien - fondateur du Musée du Vitrail - professeur - directeur de l'Ecole Normale - Inspecteur des écoles du Cycle d'orientation - membre du chapitre cathédrale St-Nicolas de Fribourg;
8. M. Yoki Aebischer - 1994 - fondateur du Musée du Vitrail - artiste peintre et verrier - auteur de vitraux dans la Collégiale de Romont - apprenti de M. Fernand Dumas;
9. M. Thierry Lang - 2007 - pianiste de jazz;
10. M. Yvan Menétrey - 2007 - industriel - directeur des Ascenseurs Menétrey.

La procédure d'octroi de la Bourgeoisie d'honneur est la suivante :

1. Proposition de la Commission bourgeoisiale.
2. Accord du Conseil communal.
3. Accord de la personne concernée.
4. Accord de l'Assemblée bourgeoisiale.
5. Accord du Conseil général.

Concrètement, une manifestation est prévue le 11.10.2014 pour remettre officiellement ce titre de Bourgeois d'honneur à M. Michel Buchmann.

#### Présentation de M. Buchmann

Pharmacien romontois très connu, M. Buchmann est né en 1946. A 15 ans, soit en 1961, il déménage à Romont en provenance d'Ursy. Depuis lors et malgré de nombreux mandats internationaux liés à sa profession, il a toujours résidé à Romont. En plus, de sa langue maternelle, il maîtrise parfaitement l'allemand et l'anglais. Au bénéfice d'un diplôme fédéral de pharmacien depuis 1972, suivi d'un certificat d'études supérieures en chimie-physique en 1974 et d'un doctorat en pharmacie en 1977, il a obtenu de nombreux autres certificats ou diplômes en rapport avec sa profession. Il s'est engagé dans de nombreuses activités sur les plans

cantonal :

- Député au Grand Conseil durant trois législatures;
- Membre de diverses commissions dont la Commission parlementaire pour la réforme du système de santé;
- Membre d'honneur de la Société Fribourgeoise de Pharmacie;
- Instigateur des cercles de qualité médecin-pharmacien pour le Canton de Fribourg ainsi que de l'assistance pharmaceutique en EMS;

national :

- Membre d'honneur de la Société Suisse de Pharmacie où il a siégé de 1988 à 1996;
- Membre de la Commission d'expert fédéral pour la réforme des études de pharmacien ainsi que de la formation postgraduée;

international

- Membre du comité et Président de la section de la Pharmacie d'officine de la Fédération Internationale Pharmaceutique de 1996 à 1999;

- Vice-Président de la Fédération Internationale Pharmaceutique de 2000 à 2008;
- Président de la Fédération Internationale Pharmaceutique de 2010 à 2014.

Conseiller général romontois de 1982 à 1998, il en assume la présidence en 1992. M. Buchmann a également occupé la fonction de Président de la Fondation du Musée Suisse du Vitrail (VitroMusée) de 1981 à 1993.

Durant la période de sa présidence, il a ouvert le Musée au public en juin 1981, créé la nouvelle entrée du Musée, aménagé et inauguré la Salle St-Luc. Il a entre autres influencé de grandes expositions comme :

- en 1984 "Les Vitraux de Königsfelden";
- en 1991 "Vingt-six Fois le Vitrail Suisse";
- en 1993 "Alfred Manessier - Vitraux", exposition commune avec le Musée de l'Abbatiale de Payerne.

Partout lors de ses déplacements dans le monde, il n'hésite à aucun moment à parler de ses origines et surtout de sa Ville de Romont.

Pour tout ce que M. Michel Buchmann représente et pour sa carrière d'exception avec son aura internationale, le Conseil communal et la Commission bourgeoise estiment qu'il mérite pleinement la reconnaissance de la Communauté romontoise en lui décernant la Bourgeoisie d'honneur, en guise de remerciements pour le rôle d'ambassadeur des valeurs de notre Cité.

La parole n'étant pas demandée, M. le Président soumet cette proposition au vote de l'assemblée.

**C'est par 21 voix pour et 1 voix contre que cette proposition d'octroi de la Bourgeoisie d'honneur à M. Michel Buchmann est acceptée.**

## 5. Divers

### S.2014.04.24 ASSBOU 5.1 Brochure sur l'Eglise des Capucins et la Collégiale

M. Jean-Denis Cornu, président de la Commission bourgeoise, rappelle que le vernissage de la nouvelle brochure concernant l'Eglise des Capucins et la Collégiale a eu lieu le 29 mars dernier. Cette brochure est maintenant en vente pour le prix de CHF 10.- auprès de l'Office du Tourisme, de la Collégiale, de l'Eglise des Capucins, ainsi qu'auprès de l'Imprimerie Ayer-Demierre, à Romont. Pour ce qui est de l'Eglise des Capucins, reste à mettre en place une porte afin de sécuriser la tirelire destinée à récolter l'argent de la vente de la brochure.

M. Cornu précise encore que le décompte final des coûts relatifs à l'élaboration de cette brochure n'est pas encore totalement arrêté; néanmoins, le budget sera respecté. Une convention a été signée avec la Paroisse afin de régler les modalités de répartition des recettes générées par les ventes, soit 1/3 en faveur de la Bourgeoisie et 2/3 en faveur de la Paroisse.

M. François Chatton se demande si la porte destinée à sécuriser la tirelire à l'Eglise des Capucins ne sera pas trop onéreuse par rapport aux recettes qui seront générées par la vente des brochures.

M. Jean-Denis Cornu rappelle qu'il est indispensable de préserver cette tirelire des vols au moyen d'un système fiable; à savoir que cette tirelire existe déjà mais qu'elle n'est actuellement plus protégée par une porte.

## Conclusion

### Conclusion

S.2014.04.24 ASSBOU La parole n'étant plus demandée, M. le Président clôt cette Assemblée bourgeoisiale en souhaitant à tous un bel été et en invitant les personnes présentes à partager le verre de l'amitié au Café Suisse.

## Signature

### Signature

S.2014.04.24 ASSBOU Au nom de l'Assemblée bourgeoisiale

Le Président :



Christian DEILLON ( en remplacement de M. Roger BRODARD)

Le Secrétaire :



Yves BARD

## Annexe

### Annexe

S.2014.04.24 ASSBOU 1.  
Comptes 2013 : rapport de l'Organe de révision MCM Conseil global SA

## Distribution

### Distribution

S.2014.04.24 ASSBOU - Conseil communal  
- Chefs de service  
- Membres de la Commission bourgeoisiale

Rapport de l'organe de révision  
à l'Assemblée bourgeoisiale de  
la Bourgeoisie de Romont

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels de la Bourgeoisie de Romont, comprenant le bilan et le compte administratif (compte de fonctionnement et compte des investissements) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil Communal alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance conformément à la loi sur les communes du canton de Fribourg et à son règlement d'exécution et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur les communes du canton de Fribourg et à son règlement d'exécution et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 sont conformes à la loi.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Granges-Paccot, le 31 mars 2014

MCM Conseil SA

  
Jacques Ceriani  
(réviseur responsable)  
(expert-réviseur agréé)

  
Stéphane Guillet  
(réviseur agréé)

Annexes : Bilan et compte administratif